

Projet de création d'une Cité de la Consommation Responsable à Marseille



Un projet innovant et ambitieux, unique en France :
2 000 m² au centre de Marseille - ouvert au grand public - au service des acteurs d'une économie responsable.



En partenariat avec



et avec le soutien de



1. Qu'est-ce que la Cité de la Consommation Responsable (CCR) ?

Une vidéo de 5 mn présente la CCR www.ccr-marseille.fr

La Cité de la Consommation Responsable est la future porte d'entrée de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur Marseille : un espace de 2000 à 2500 m² en centre ville, regroupant des **commerces** issus du monde de l'ESS où chacun pourra trouver des produits de qualité pour se nourrir, se restaurer, s'habiller, entretenir son habitation, voyager solidaire, et **des bureaux** permettant de loger les associations de l'ESS dans de bonnes conditions.

Ce lieu convivial et ouvert à un large public permettra ainsi de soutenir activement des acteurs engagés pour une économie responsable.

2. Pourquoi une Cité de la Consommation Responsable à Marseille ?

➤ **Préambule**

Grâce au travail pionnier de nombreuses structures qui placent **l'être humain au cœur de la démarche économique**, de plus en plus de consommateurs ont pris conscience qu'en achetant un bien ou un service, ils déterminent aussi les conditions de travail de ceux qui les produisent et les vendent, le respect ou non de l'environnement et que cela avait un impact sur nos sociétés.

Le développement de produits étiquetés 'bio' ou 'équitable', 'écologiques', la multiplication des labels et certifications témoignent de la croissance d'une nouvelle forme de consommation, économiquement prometteuse comme le montre l'évolution de l'offre de la grande distribution qui se positionne sur ce nouveau segment de marché, dans un seul objectif de rentabilité.

Pendant ce temps, limités dans leurs moyens, les acteurs d'une consommation responsable, **qui cherchent à articuler viabilité économique ET utilité sociale** – qui passe par un important travail de sensibilisation, d'accompagnement, par la construction de filières locales, par une répartition plus équitable de la plus-value sur l'ensemble de la filière... - peinent à pérenniser leur modèle économique et à intégrer ce nouveau marché qu'ils ont pourtant contribué à faire naître.

A Marseille, où ces acteurs sont nombreux, les offres sont dispersées et la rencontre avec les consommateurs se fait essentiellement par effet de réseaux. Compte-tenu du coût élevé des locaux commerciaux, les boutiques éthiques sont souvent petites et relayées dans des rues peu passantes.

Pour des personnes extérieures à cet univers, **il est difficile de trouver une « porte d'entrée »** qui regroupe l'offre de 'consommation responsable' correspondant à une éthique partagée. Cela réduit ce type de consommation à une image confidentielle, avec pour conséquence de brider son développement.

Face à ces constats, **un certain nombre d'acteurs ont exprimé le besoin de se regrouper 'physiquement' dans un lieu et de produire des effets de seuil.**

➤ **La finalité de la CCR**

- **permettre aux organisations inscrites dans une économie responsable de travailler dans des conditions professionnelles et conviviales**, à des prix raisonnables, en leur offrant des conditions de location et d'occupation flexibles ;
- **assurer une ouverture de l'ESS vers le grand public** ;
- **opérer un changement d'échelle** pour les acteurs de l'ESS permettant de construire un modèle économique viable ;

- **constituer un lieu privilégié d'échanges, favorisant l'émergence et la consolidation de synergies**, de collaborations, d'idées et de ressources entre les résidents.

➤ **Concrètement, les objectifs de la CCR**

- **Rassembler dans un même espace** une offre significative et de qualité dans tous les secteurs de la consommation responsable : alimentaire/restauration, habillement/mode, bien-être, univers de la maison, tourisme et finances solidaires, culture.
- **Créer un lieu de vie pour sensibiliser aux démarches de consommation responsable**, favorisant la convivialité et les rencontres (snack bio, possibilité d'offre culturelle, expositions, point d'accueil info sur l'ESS...).
- **Proposer des espaces de bureaux mutualisés pour les acteurs 'non commerciaux' de l'économie sociale et solidaire** pour favoriser les synergies et la visibilité de la Cité.
- **Mettre en place les conditions logistiques** propres à favoriser le développement des structures concernées (espaces commerciaux « pluri-acteurs » adaptés et à coût accessible, espaces de stockage mutualisés, accessibilité transporteurs, services de livraison...)

➤ **Le lieu d'implantation**

En mars 2012, une offre d'achat est en train d'être constituée pour **un immeuble de 2000 m² appartenant au Conseil Général des Bouches du Rhône, situé à l'angle de la rue Estelle et de la rue Fongate, dans le 6^{ème} arrondissement de Marseille.**

Ce magnifique bâtiment datant de 1870 est situé entre le Cours Julien et la zone commerciale Rue de Rome / Saint Ferréol. La faisabilité technique et financière est à l'étude et une offre d'achat devrait être déposée fin mai.

Il permettra de réaliser plus de 850 m² de commerces (RdC et R+1), et l'équivalent en bureaux et salles de réunion (R+2 à R+4).

3. Les acteurs impliqués

45 acteurs économiques se sont déjà impliqués dans le développement du projet :

ALTER MUNDI, APEAS, ARTISANS DU MONDE, L'ATELIER EQUITABLE (Caen), BIOCOOP, LA BOUTIQUE ECOLOGIQUE, CARAVANE-KAFILA, CITOYENS DE LA TERRE, COLLECTIF VELOS EN VILLE, COMPAGNONS BATISSEURS, CONCIERGE DURABLE, CRESS PACA, ECO SAPIENS, ENERGIRA, EPICE, ESIA, ETHICOMUNDO, FILIERE PAYSANNE, GREEN BEAR COFFEE, HOM & TER, ICD, IDEO (Paris), INSPIRE, INTER MADE, KARAWAN (Lyon), LABEL ETHIQUE, LEGER ET LOCAL, LIBRE A VOUS, MARQUAGE, MESCLUN, LA NEF, ORIGEENS (Lyon), PACHAMA, LES PANIERS MARSEILLAIS, PISTES SOLIDAIRES, LA PLATEFORME, RAPID'BIO, LE RECYCLODROME, REGAIN, SARAMANI, STOCK ETHIC (Lyon), LA TABLE DE CANA, TANIMENA, TRILOGIK, LE ZEBRE ZEN.

Le Comité de Pilotage

REGION PACA, CONSEIL GENERAL DES BOUCHES DU RHONE, FONDATION MACIF, APEAS, INTER-MADE, CRESS PACA, ECO-SAPIENS, ETHICOMUNDO, HOM&TER, CITOYENS DE LA TERRE, RAMSESS.

Un projet porté et développé par l'association REGAIN

Le rôle de REGAIN est de conduire la phase d'étude et de développement du projet. A ce titre, REGAIN anime le processus de concertation, réalise l'étude préalable - conditions et modalités de faisabilité -, préparant la phase de construction puis de gestion de la CCR par une structure exploitante. REGAIN n'a pas vocation à être le gestionnaire de la CCR.

4. Un partenaire technique et financier : *étic*, foncièrement responsable !

étic est membre d'[Ethical Property](#) (UK) dont la vocation est de mettre l'immobilier au service des acteurs du progrès social en achetant et exploitant des immeubles où sont hébergées des organisations qui vont dans le sens d'un changement sociétal. Ethical Property, qui existe depuis 1998, gère plus de 30 000 m² en Europe (16 centres en GB, 2 en Belgique) et salarie 45 personnes.

Ethical Property a permis la création en France de la SAS *étic* qui opère selon les mêmes principes : soit en tant que développeur/propriétaire/gestionnaire, soit en tant qu'agent de gestion.

Regain et *étic* associent donc leurs compétences pour mettre en œuvre le projet de la CCR : *étic* prend en charge le volet immobilier du projet (levée de fond auprès d'investisseurs institutionnels et privés et emprunt pour un montant total de plusieurs millions d'€) et Regain assure le développement du projet (concertation/animation, étude préalable, coordination générale).

5. Les 3 phases de réalisation de la CCR

1 – La phase 1 (2010) avait pour enjeu de réunir les conditions de faisabilité du projet : mobilisation des futurs résidents, des têtes de réseau de l'ESS et des partenaires institutionnels, étude des conditions de viabilité économique pour l'exploitation, recherche d'investisseurs, recherche d'une implantation favorable... Elle a permis de mettre en mouvement un processus de concertation rassemblant 45 acteurs et de formaliser le projet : charte, biens et services, dimensionnement et préfiguration du montage juridique et financier. *étic*, partenaire technique et financier, s'est engagé à nos côtés et une implantation favorable est en cours d'étude.

2 – La phase 2 (2011-2012) a pour objectif de mettre en place les éléments permettant la réalisation de la CCR : opérer le choix des locaux, chiffrer les travaux à réaliser et le montant global de l'investissement nécessaire, construire le montage juridique et financier, ouvrir la réservation des espaces pour les futurs résidents et préparer le dispositif d'accompagnement technique et financier.

3 – La phase 3 (2012-2014), qui démarrera au moment où le lieu sera acquis, sera consacrée à l'installation dans les locaux et à la mise en place des conditions de démarrage de la CCR. Elle comprendra les travaux de construction puis d'aménagement, l'accompagnement et le suivi de l'implantation des résidents au sein de la CCR, la mise en place des modalités de coopération économique entre acteurs et l'installation de la gouvernance pour la phase d'exploitation.

Une **charte de la CCR** définit l'esprit et l'éthique du projet. Elle est consultable sur le site www.ccr-marseille.fr

Contact :

REGAIN - 16 avenue des Chartreux 13004 Marseille - 04 91 00 32 91

Pierre Lévy (06 35 48 26 03) & Myriam Carbonare (06 70 72 00 16)

Mail : contact@regain-hg.org

Tous les comptes rendus des comités de pilotage et de la phase de concertation sont disponibles sur le site : www.ccr-marseille.fr